À PIED
À VÉLO
VILLE ACTIVE

Vélo Québec

Plan de déplacement

École de l'Envolée

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Ville de Blainville

À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :

Nature-Action QUÉBEC

Avant-Propos

Le présent document a été rédigé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Il s'agit d'un outil de communication permettant de faire état de la situation du transport actif et des pistes de recommandations pour le territoire désigné. Nous espérons que la portée de ce plan permettra de rejoindre l'ensemble de la communauté et de l'encourager à utiliser le transport actif de façon courante.

À vos pieds, à vos vélos… Prêt ?

Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école de l'Envolée pour leur précieuse collaboration.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui de Québec en Forme.

NATURE-ACTION QUÉBEC remercie également pour leur collaboration le Service de police de la Ville de Blainville, les services municipaux de la Ville de Blainville et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Nous tenons également à remercier ceux et celles qui ont participé à la marche de repérage le 29 novembre 2012 :

Mme Barbara Bédard, directrice
Mme Véronique Charbonneau, parent d'élève
Mme Nathalie Prince, enseignante d'éducation physique
M. Dany Ouellet, sergent du Service de Police de la Ville de Blainville
M. David Marra-Hurtubise, chargé de projet Nature-Action Québec

Table des matières

1. ÉTAT DE LA SITUATION **4**
1.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE 4
Caractéristiques générales *4*
Caractéristiques physiques *5*
Carte 1 : Répartition géographique des élèves *6*
1.2 PORTRAIT GENERAL DU SECTEUR 7
Carte 2 : Portrait général du secteur *8*
1.3 INVENTAIRE DES MESURES D'INTERVENTION (EXISTANTES ET PROJETEES) POUR LE TERRITOIRE DE L'ECOLE DE L'ENVOLÉE 10
Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif *10*
Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route *11*
Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école de l'Envolée *12*

2. ENJEUX ET PISTES DE SOLUTIONS **13**
Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions *13*
Carte 4 : Localisation des enjeux et des pistes de solutions pour le territoire de l'école de l'Envolée *17*
Photos des endroits ciblés *18*

ANNEXES **20**
ANNEXE 1 21
ANNEXE 2 34
ANNEXE 3 37
ANNEXE 4 39

1. État de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

Caractéristiques générales

Nom :	École de l'Envolée
Commission scolaire :	de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Nombre d'élèves :	534
Nombre d'employés (personnel et enseignants) :	75 à 80
Type d'école :	de quartier
Transport scolaire : Oui Nombre d'élèves :	190
Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) :	3 autobus et 3 berlines
Nombre de brigadiers scolaires adultes :	4
Nombre de brigadiers scolaires écoliers :	Aucun
Proportion d'élèves qui fréquentent le service de garde :	15 %

Mise en contexte

À l'école de l'Envolée, 340 élèves sont marcheurs, soit 64%. Ces élèves proviennent de tous les secteurs autour de l'école et beaucoup sont éloignés de plus de 1 km de l'école. Au moment de la marche de repérage, effectuée le 29 novembre 2012, la directrice de l'école, Mme Barbara Bédard est à l'écoute des inquiétudes des parents et est très concernée par la sécurité aux abords de l'école.

Parmi les inquiétudes des parents, on retrouve :

- Plusieurs élèves résident à l'est de la rue Richard doivent la traverser. Des améliorations au niveau de la sécurité pourraient être aménagées.
- Pour les enfants qui résident à l'extrémité de la zone de marche sur la 111^{e} avenue, le trajet est long et des rues plus passantes sont à traverser.
- Circulation élevée à l'heure de la rentrée des classes le matin devant l'école.
- Le déneigement n'est pas assez large sur la rue des Grives devant l'école.

La volonté de promouvoir le transport actif sécuritaire à l'école de l'Envolée est grande. La direction souhaite que des actions soient faites pour que parents et enfants puissent marcher en toute sécurité sur le chemin de l'école.

Caractéristiques physiques

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
SG : entrée du service de garde
P : stationnement du personnel

Carte 1 : Répartition géographique des élèves

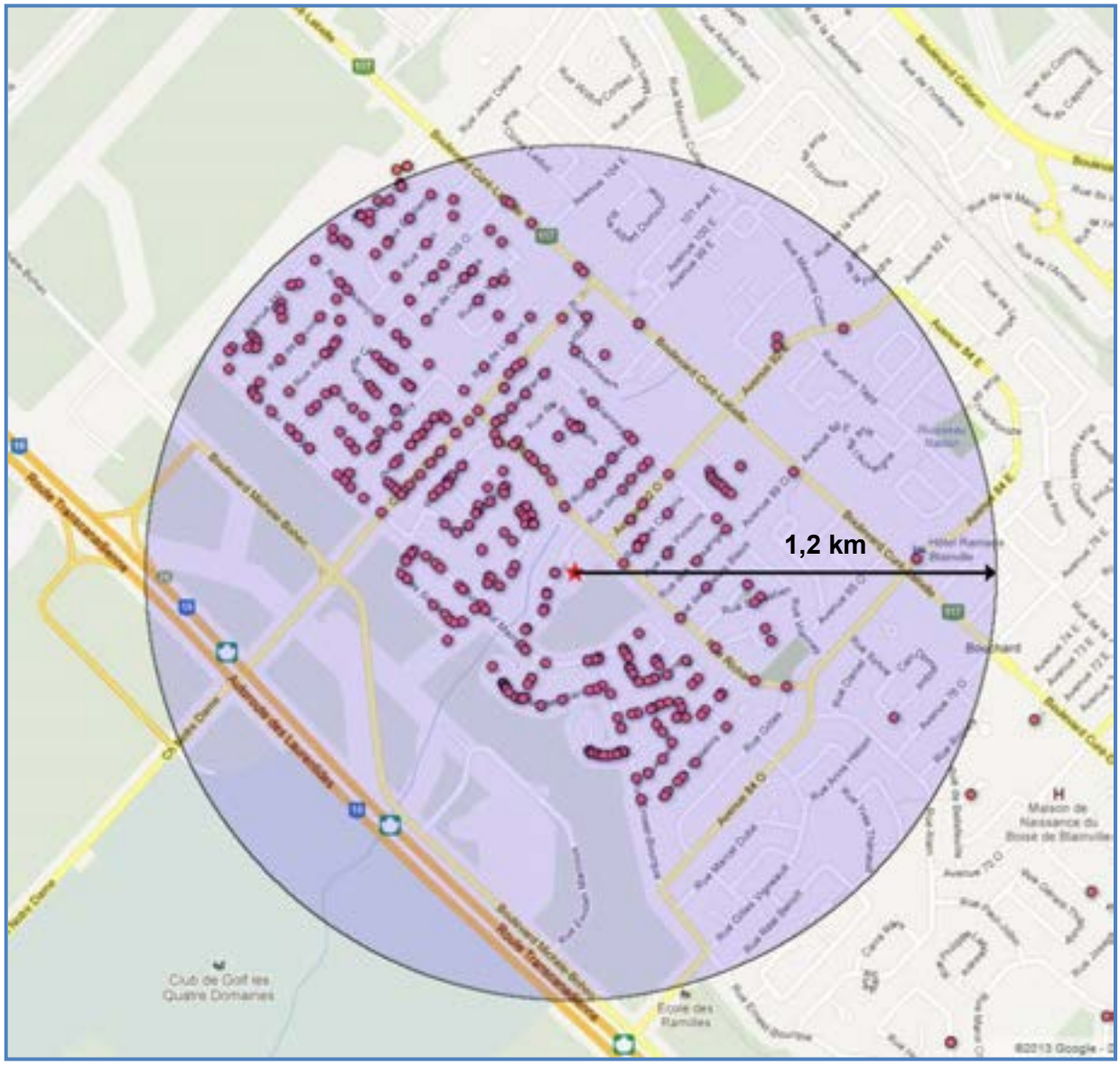

Source : Google maps, imagerie 2013.

Note : À la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, la zone de marche pour les élèves du primaire est de 1,6 km à pied autour de l'école, ce qui équivaut approximativement à 1,2km à vol d'oiseau.

Légende

● : Domicile d'élève

★ : École

1.2 Portrait général du secteur

L'école de l'Envolée se retrouve au milieu d'un secteur résidentiel de banlieue paisible. Voici une brève description des éléments qui le caractérisent (voir carte 2) :

- La vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les rues, sauf sur les tronçons suivants qui possèdent une vitesse maximale de 40 km/h :
  - chemin Notre Dame entre rue d'Alençon et boulevard Michèle-Bohec ;
  - rue Paul Mainguy entre chemin Notre Dame et rue Ernest-Bourque ;
  - rue Ernest-Bourque.
- Il n'y a aucun corridor scolaire existant. Par contre, voici la liste des tronçons qui sont à l'étude pour le devenir :
  - 111^{e} avenue Ouest au complet côté Nord;
  - rue Paul Mainguy au complet côté Ouest;
  - rue d'Alençon au complet côté Est;
  - rue Richard au complet côté Est (piste cyclable);
  - rue Ernest-Bourque au complet côté Ouest (continue vers le secteur de l'école des Ramilles) ;
  - sentier pédestre du parc des Hirondelles au coin des rues Paul-Mainguy et Ernest-Bourque.
- Les élèves empruntent surtout les rues collectrices d'Alençon, Richard, Paul Mainguy et Ernest-Bourque lorsqu'ils se déplacent entre leur domicile et l'école.
- Les brigadiers scolaires sont situés aux intersections :
  - chemin-Notre-Dame et rue d'Alençon ;
  - chemin Notre-Dame et rue Paul Mainguy ;
  - rue Richard et rue des Grives ;
  - rue Paul Mainguy et Ernest-Bourque.
- Le parc des Hirondelles est situé derrière l'école et plusieurs élèves le traversent lors du trajet domicile-école. Le parc Claude-Henri-Grignon se trouve à l'extrémité de la rue Richard près de la 84^{e} avenue. Le parc Alençon se trouve sur la rue d'Alençon à un coin de rue du chemin Notre-Dame.
- Le chemin Notre-Dame est très étroit entre le boulevard Curé-Labelle et la rue d'Alençon. Il est donc un sens unique vers la rue d'Alençon.
- Une nouvelle sortie d'autoroute a été construite il y a près de trois ans. Il y a donc plusieurs voitures dans le quartier, le matin, qui convergent vers le chemin Notre-Dame afin d'y accéder. De plus, pour accéder au boulevard Curé-Labelle à partir de cette sortie, la majorité des voitures empruntent le chemin Notre Dame, la rue d'Alençon et la 109^{e} avenue Ouest pour aller vers le nord ; et le chemin Notre Dame, la rue Richard et la 92^{e} avenue Ouest pour aller vers le Sud, puisque le chemin Notre Dame devient sens unique dans la direction contraire à partir de l'intersection de la rue d'Alençon. Cette situation a engendré une augmentation de la circulation dans le quartier près de l'école.
- La construction d'un centre commercial de grande envergure est prévue pour l'automne 2013. Il sera situé à l'intersection du chemin Notre Dame et du boulevard Michèle-Bohec, à la sortie du secteur résidentiel.

Carte 2 : Portrait général du secteur

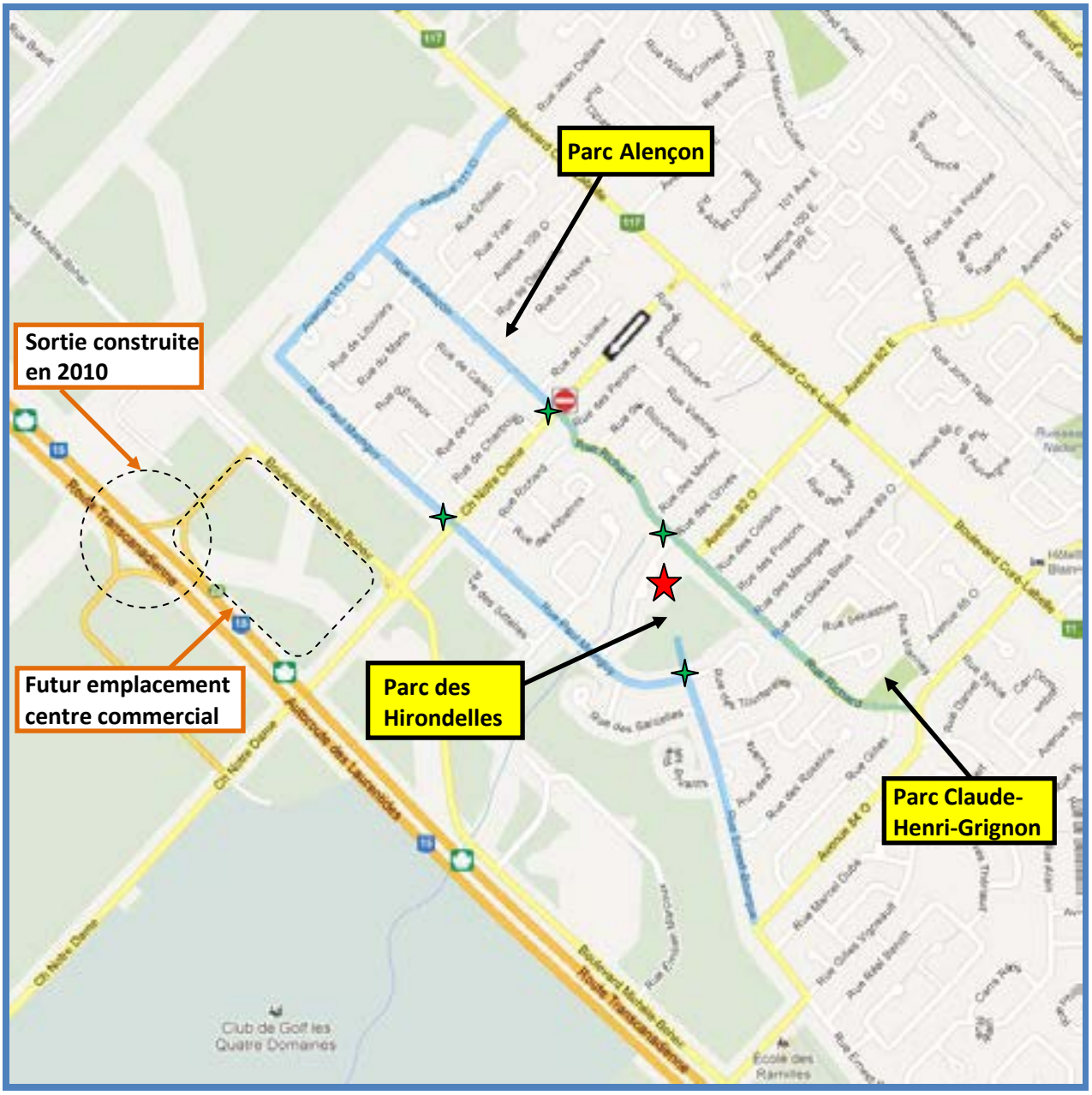

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
★ : École de l'Envolée
✦ : Brigadiers
▬ : Emplacement des corridors scolaires à prévoir

Mise en contexte

À la ville de Blainville, le transport actif est un dossier prioritaire. Depuis quelques années, en collaboration avec les écoles et avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, des aménagements en faveur de la sécurité de tous ont été réalisés aux abords des écoles. Le service de police travaille étroitement en prévention auprès des écoles et des actions pour la promotion de la sécurité et du partage de la route sont effectuées chaque année, surtout au moment de la rentrée scolaire.

De plus, avec l'adoption de sa politique environnementale en novembre 2011, la Ville de Blainville entend mettre sur pied un plan d'action sur l'économie d'énergie qui intégrera entre autres l'objectif d'optimiser les déplacements des personnes en favorisant le transport actif, le transport collectif et le covoiturage. Elle souhaite aussi poursuivre les initiatives visant à réduire les émissions de GES en encourageant les modes de transport actif (marche et vélo).

Finalement, toujours dans le souci de sécuriser et rassurer les citoyens, surtout les plus jeunes, la Ville de Blainville a revitalisé le programme Parent-Secours en l'instaurant dans tous les milieux de garde familiaux affiliés avec le Centre de la petite enfance La Rose des Vents. En 2010, bénéficiant de l'habilitation sécuritaire déjà acquise par tous leurs employés, les 112 garderies en milieu familial, réparties sur l'ensemble du territoire blainvillois, sont devenues simultanément des foyers-refuges pour les enfants et aînés. La liste complète des adresses Parents-Secours ainsi que la carte se trouve en annexe du présent document.

Avec le programme *À pied, à vélo, ville active*, la ville est heureuse de pouvoir récolter les informations qui permettront de continuer de cibler les bonnes actions afin de favoriser le transport actif au sein de sa collectivité.

1.3 Inventaire des mesures d'intervention (existantes et projetées) pour le territoire de l'école de l'Envolée

Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photos des interventions déjà réalisées
Le territoire de la ville de Blainville	Relance du programme « Parents-Secours » en partenariat avec les milieux de garde familiaux reconnus	Service de police et Centre de la Petite Enfance La Rose des Vents	Déjà réalisé	
Voir la liste des corridors scolaires à la section 1.2	Corridors scolaires dont les principales caractéristiques sont : -Un sentier délimité au sol sur chaussée partagée -Une signalisation clairement indiquée -Une interdiction de stationner en tout temps du côté du sentier -Un déneigement prioritaire	Administration municipale	Printemps 2013	
Terrain de l'école	Révision de la signalisation aux abords des écoles	Commission scolaire	Annuellement	
Rue des Grives devant l'école	Passage piétons surélevé	Administration municipale	Déjà réalisé	

Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photo
Le territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Campagne de sensibilisation « M'as-tu vu ? » pour le respect de la signalisation en zone scolaire de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ)	Commission scolaire et service de police	Annuellement en février	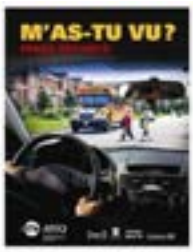
Le territoire de la Ville de Blainville	Campagne de sensibilisation « Je marche en sécurité pour ma santé » pour réduire le taxi parental entre le domicile et l'école	Service de police	Déjà réalisé	
Le territoire de la Ville de Blainville	Promotion de la campagne La rue pour tous. Le service de police distribuera de l'information devant chaque école de Blainville pour sensibiliser les usagers de la route à la courtoisie et la sécurité entre automobilistes, cyclistes et piétons.	Service de police	Printemps 2013	

Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école de l'Envolée

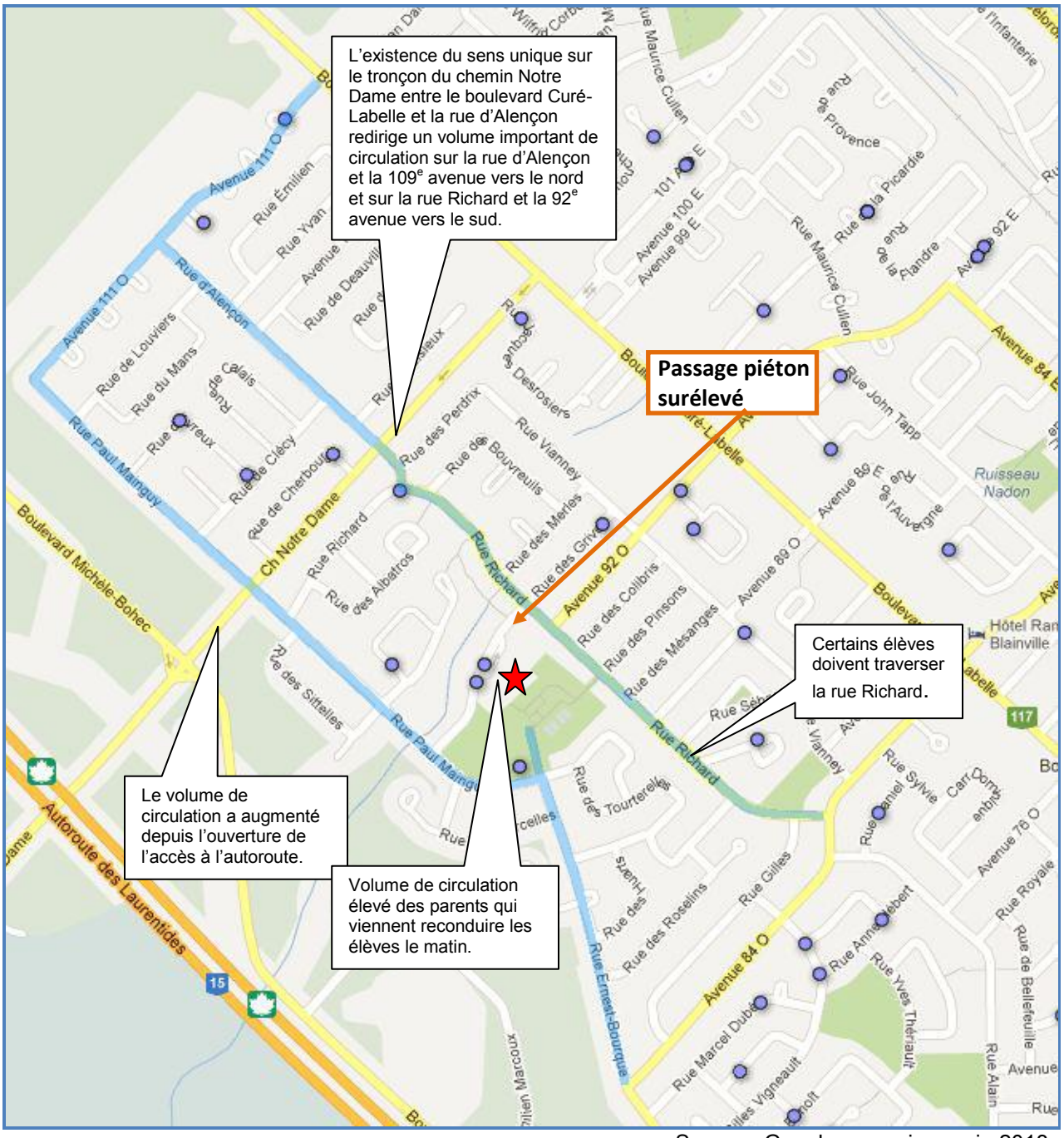
L'existence du sens unique sur le tronçon du chemin Notre Dame entre le boulevard Curé-Labelle et la rue d'Alençon redirige un volume important de circulation sur la rue d'Alençon et la 109e avenue vers le nord et sur la rue Richard et la 92e avenue vers le sud.
Passage piéton surélevé
Certains élèves doivent traverser la rue Richard.
Le volume de circulation a augmenté depuis l'ouverture de l'accès à l'autoroute.
Volume de circulation élevé des parents qui viennent reconduire les élèves le matin.
Avenue 111 O
Rue d'Alençon
Rue Paul Mainguy
Ch Notre Dame
Rue Richard
Avenue 92 O
Avenue 84 O
Boulevard Michèle-Bohec
Autoroute des Laurentides
15
117
Rue Ernest-Bourque
Rue des Tourterelles
Rue des Roselins
Rue Gilles
Rue Marcel Dubé
Rue Yves Thériault
Rue Royale
Rue de Bellefeuille
Rue Sylvie
Avenue 76 O
Avenue 89 O
Rue des Colibris
Rue des Pinsons
Rue des Mésanges
Rue des Merles
Rue des Albatros
Rue des Perdrix
Rue des Bouvreuils
Rue Vianney
Rue des Desrosiers
Rue John Tapp
Avenue 89 E
Rue de l'Auvergne
Ruisseau Nadon
Rue Maurice Cullen
Avenue 100 E
Avenue 99 E
Avenue 101 E
Rue de la Picardie
Rue de la Flandre
Rue de Provence
Avenue 92 E
Rue Émilien
Rue Yvan
Rue de Louviers
Rue du Mans
Rue de Calais
Rue de Cherbourg
Rue de Clécy
Hôtel Ran Blainville

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende

- : École de l'Envolée
- : Parents-Secours
- : Emplacement des corridors scolaires à prévoir
- : Enjeux

2. Enjeux et pistes de solutions

Les pistes de solution ci-dessous ne concernent que le territoire à proximité de l'école. Elles sont le fruit des réflexions provenant des travaux lors des rencontres entre les différentes organisations concernées et des constats observés par les acteurs lors de la marche de repérage. En aucun temps ces pistes de solutions sont définitives, il s'agit de recommandations.

Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions

Pistes de solutions		Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
				École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
1	2	L'ensemble de la zone de marche autour de l'école	Améliorer la visibilité des élèves marcheurs sur les rues fortement empruntées par ceux-ci.	Informer et inciter les élèves marcheurs à utiliser les trajets scolaires sécuritaires.	Aménager des corridors scolaires qui seront identifiés clairement par des panneaux de signalisation. Ces corridors auront la particularité de posséder un sentier clairement identifié pour les élèves sur la chaussée, avec une interdiction de stationner sur ce côté de rue durant la l'année scolaire, et d'être déneigés en priorité. Se référer à la carte 2 pour connaître les rues projetées.	
3		Rue des Grives entre Richard et le débarcadère de l'école	Zone d'arrêt interdit. Améliorer la signalisation.		Ajouter la signalisation adéquate (un panneau était manquant lors de la marche de repérage).	
4		Rue Richard	Traverse de la rue Richard à partir des rues résidentielles situées à l'est de cette dernière.		Ajouter des traverses écoliers et des panneaux de signalisation à certaines intersections telles que les rues des Grives, 92^{e} avenue, des Colibris, des Pinsons et des Mésanges.	

Pistes de solutions	Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
			École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
5 6	Rue Richard	Vitesse et augmentation de la circulation.		Installation d'un afficheur de vitesse à l'énergie solaire.	Accentuer les opérations radar près de l'école
7	Parc des Hirondelles	Visibilité des points d'accès par les élèves et déneigement.		Ajouter des panneaux de signalisation pour les points d'accès utilisés par les écoliers et voir au déneigement prioritaire des accès du parc (les considérer comme des corridors scolaires).	
8 10 11	Rue des Grives devant l'école	Volume de circulation élevé des parents qui viennent reconduire les élèves le matin.	Sensibiliser les parents à l'utilisation du stationnement du parc des Hirondelles à l'intersection des rues Paul Mainguy et Ernest-Bourque afin de réduire le nombre de véhicules devant l'école.	Améliorer l'accès au stationnement en aménageant un deuxième accès, pour en faire un débarcadère ou tout autre aménagement favorisant l'utilisation du stationnement tel un débarcadère.	Continuer de promouvoir le message que les parcs de Blainville sont des endroits sécuritaires et surveillés tout en rappelant les milieux de garde qui sont Parent-Secours.
9			Rediffuser fréquemment le message aux parents que le parc est un endroit sécuritaire tout en rappelant les milieux de garde qui sont Parent-Secours.		
12	Intersection rue Paul Mainguy et rue des Cailles	Visibilité des élèves qui traversent Paul Mainguy à cette intersection.		Augmenter la visibilité de la traverse piétonnière à l'aide d'un panneau de signalisation et/ou ajouter un arrêt sur Paul Mainguy.	

Pistes de solutions		Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
				École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
13	14	Intersection rue des Grives et rue Paul Mainguy	Le volume de circulation a augmenté depuis l'ouverture de l'accès à l'autoroute. Beaucoup d'élèves longent la rue Paul Mainguy et traversent à cette intersection.		Ajouter une troisième traverse piétonnière à cette intersection afin qu'il y en aille une entre chaque coin de rue.	Étudier la possibilité d'ajouter un brigadier.
15	18	Rue Richard et rue d'Alençon entre la 92e avenue Ouest et la 109e avenue Ouest	L'existence du sens unique sur le tronçon du chemin Notre Dame entre le boulevard Curé-Labelle et la rue d'Alençon redirige un volume important de circulation sur la rue d'Alençon et la 109e avenue vers le nord ; et sur la rue Richard et la 92e avenue vers le sud.		Revoir la pertinence du sens unique sur le chemin Notre-Dame.	Continuer d'assurer une surveillance policière soutenue. Selon le sergent Dany Ouellet, les interventions sont nombreuses dans ce secteur.
16					Étudier la possibilité d'aménager un sens unique vers le nord sur la rue d'Alençon entre le chemin Notre Dame et la 111e avenue Ouest, et un autre sens unique vers le sud sur la rue Paul Mainguy entre la 111e avenue Ouest et le chemin Notre Dame, afin d'élargir l'emprise du corridor scolaire sur la chaussée.	
17					Étudier toute autre possibilité de configuration du plan d'aménagement compte tenu de l'arrivée d'un centre d'achat pouvant accroître le volume de circulation dans le quartier.	

Pistes de solutions	Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
			École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
19	Chemin Notre Dame entre le boulevard Curé-Labelle et la rue d'Alençon	L'aménagement de ce tronçon a évolué depuis la déclaration de la zone à risque il y a plusieurs années par la commission scolaire. La présence d'un trottoir, la vitesse limitée à 30 km/h et l'implantation d'un sens unique sont des éléments pouvant modifier la décision.	Revoir la pertinence de la présence d'une zone à risque pour les élèves résidant du côté Sud du chemin Notre Dame et sur la rue Jacques Desrosiers.		
20	Chemin Notre Dame entre la rue d'Alençon et Paul Mainguy	Les élèves qui résident sur ce tronçon ainsi que tous ceux qui résident sur la rue Cherbourg sont déclarés en zone à risque et ils ont droit au transport scolaire.	Collaborer avec la ville pour qu'elle puisse répondre aux critères de sécurité de la zone à risque et revoir la pertinence de celle-ci.	Étudier les possibilités d'aménagements répondant aux critères de sécurité de la commission scolaire pour que les élèves puissent longer le chemin Notre Dame du côté Nord (Ex : corridor scolaire ou trottoir).	

Carte 4 : Localisation des enjeux et des pistes de solutions pour le territoire de l'école de l'Envolée

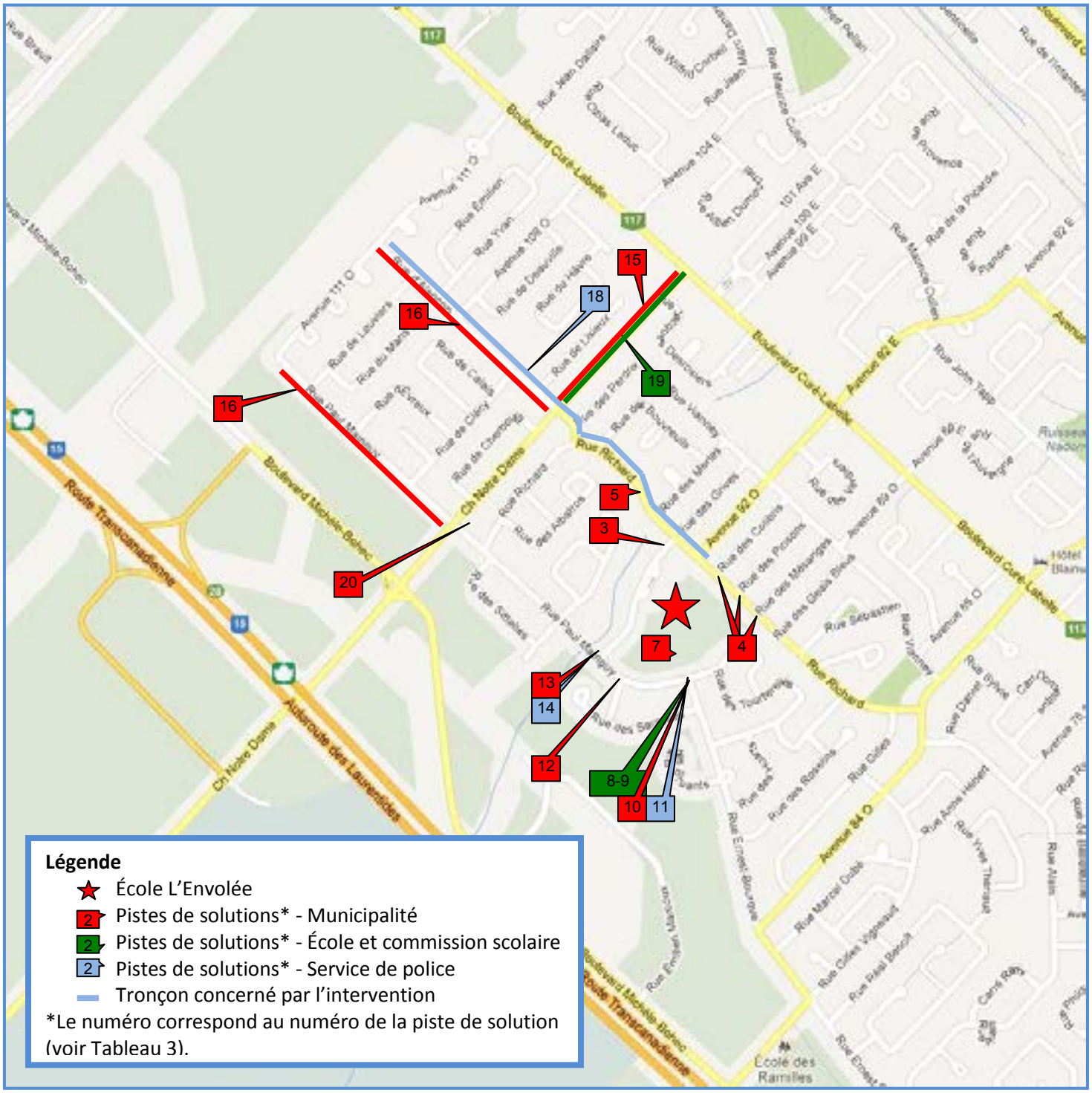

Photos des endroits ciblés

Point d'accès au parc des Hirondelles et à la cour d'école à l'intersection des rues Paul-Mainguy et Ernest-Bourque. Le stationnement se trouve sur la droite.

Stationnement du parc des Hirondelles. Nous pouvons constater par les traces de véhicules que plusieurs parents viennent débarquer les élèves et font une boucle dans le stationnement pour en ressortir.

Point d'accès des élèves au parc des Hirondelles et à la cour d'école. Cette entrée est située au coin de la rue Richard et la rue des Pinsons.

Vue de la rue d'Alençon vers la 111^{e} avenue à l'intersection du chemin Notre Dame. Nous pouvons constater que cette rue est surtout utilisée en direction Nord par les observations des traces de pneus. Cette observation est à l'origine de l'idée d'aménager un sens unique.

Intersection du chemin Notre-Dame et de la rue d'Alençon. Par les traces au bas à droite de la photo, nous remarquons que la circulation de transit en direction sud est plus élevée que la circulation locale.

Annexes

INDEX ANNEXES

ANNEXE 1
Rapport d’expertise de stationnement vélo

ANNEXE 2
Résultats du sondage

ANNEXE 3
Carte et liste des adresses Parents-Secours

ANNEXE 4
Fiche de suivi

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ÉCOLE PRIMAIRE de l'Envolée

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Blainville
Novembre 2012

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Québec EN FORME

Transports Québec

Table des matières

INTRODUCTION **23**

RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VELOS **24**

1. ÉTAT DES LIEUX 25

1.1 Emplacement de l'école *25*

1.2 Environnement urbain *26*

1.3 Stationnement existant *27*

2. RECOMMANDATIONS 29

2.1 Sites recommandés *29*

3. ÉQUIPEMENTS 30

3.1 Types de supports recommandés *30*

3.2 Autres recommandations *30*

4. RECOMMANDATIONS GENERALES 31

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité *31*

REFERENCES 31

ANNEXES **32**

A) PROCEDURES POUR L'ACQUISITION DE SUPPORTS 33

B) PREVENTION DU VOL 34

C) PROMOTION 34

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo*. Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École de l'Envolée

14 février 2013

Adresse: 60, rue des Grives
Blainville, Québec
J7C 5J9

Contact : Madame Barbara Bédard, directrice

Nombre d'élèves : 534

Nombre d'employés: 80

Date de la visite : vendredi 9 novembre 2012

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : 120 places de stationnement vélo.

Nombre de places totales recommandé : entre 29 et 115 places.

Résumé des recommandations :

- aménagement d'un site additionnel de stationnement vélo ;
- remplacement des supports à vélos inadéquats ;
- installation de repères visuels ;
- distribution d'information sur l'utilisation des supports à vélo.

Visite effectuée par : David Marra-Hurtubise
Nature-Action Québec
12 805 du Parc, Mirabel, QC, J7J 1P3
450-437-7320 ou meapav.laurentides@nature-action.qc.ca

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

L'école de l'Envolée est située au cœur d'un quartier résidentiel. Trois parcs se retrouvent à proximité à moins d'un kilomètre, dont celui qui se trouve directement derrière l'école. Les élèves qui arrivent à vélo à l'école proviennent soit du côté Est ou Ouest de la rue des Grives, ou soit par un des deux points d'accès au parc des Hirondelles. Le support à vélos se trouve à l'ouest de l'école.

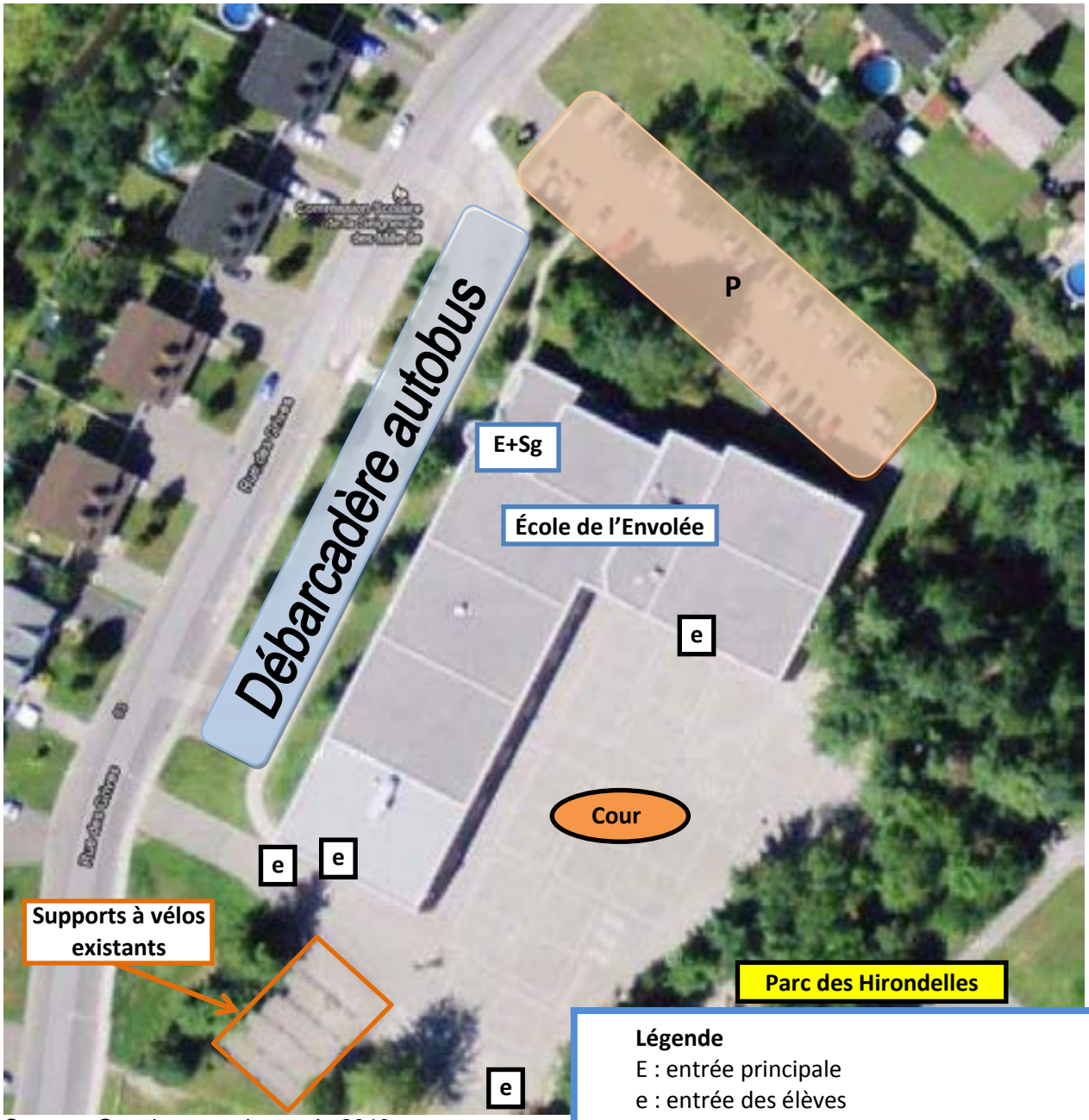

Source : Google maps, imagerie 2013.

1.2 Environnement urbain

Plusieurs pistes cyclables sur chaussée partagée ceinturent l'école. La vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les rues sauf sur les tronçons suivants, qui possèdent une vitesse maximale de 40 km/h :

- Chemin Notre Dame entre rue d'Alençon et boulevard Michèle-Bohec;
- Rue Paul Mainguy entre chemin Notre Dame et rue Ernest-Bourque;
- Rue Ernest-Bourque au complet.

La carte du quartier suivante illustre les pistes cyclables ainsi que les passages piétonniers existants.

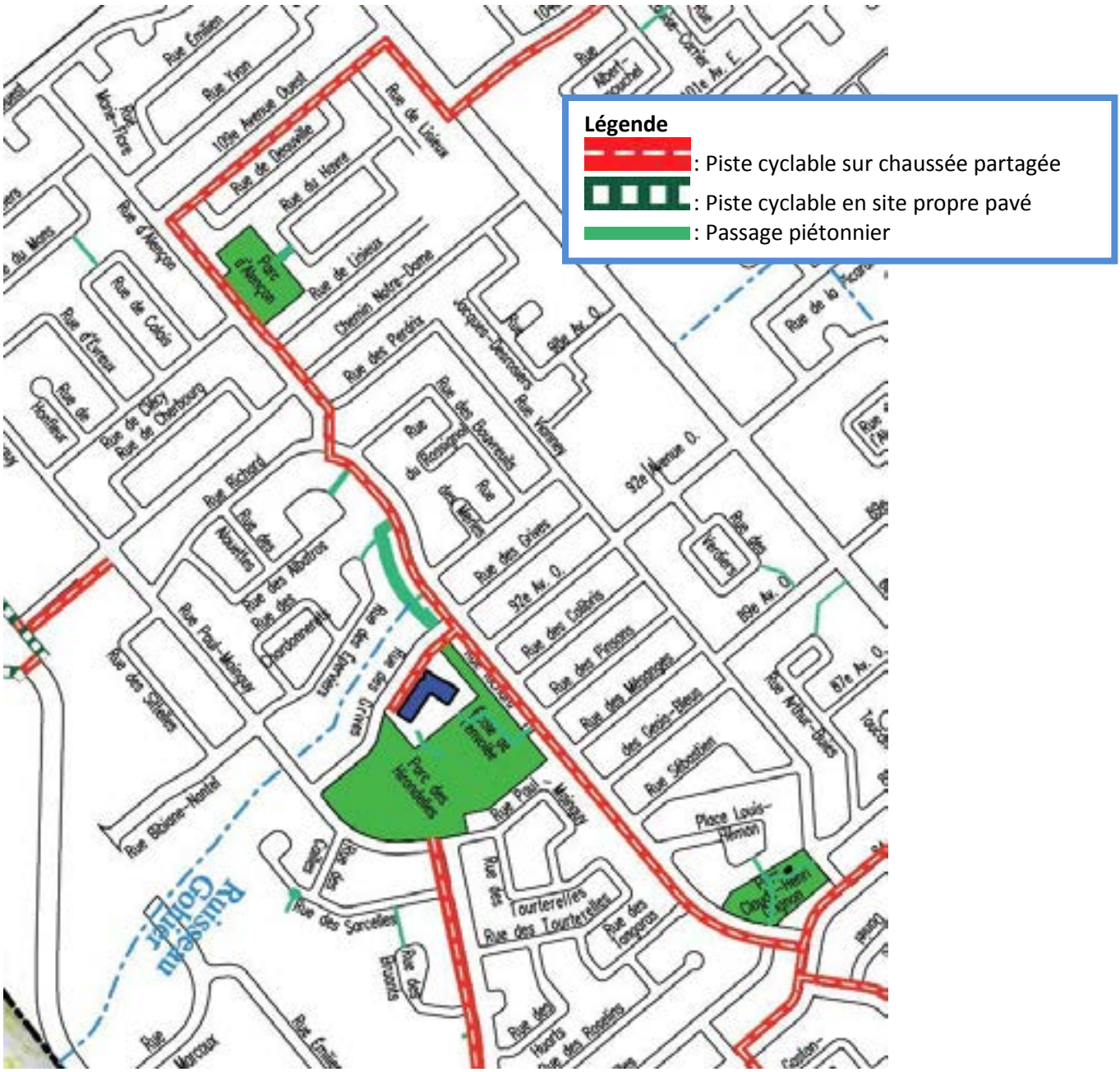

Source : Carte du réseau cyclable de Blainville 2010 http://blainville.ca/citoyens/cartographie/

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise, il a été constaté que:

- l'école possède 120 places de stationnement vélo situées sur un site clôturé dans la cour à l'ouest de l'école;

- les supports, de type barrière, sont en bon état, mais ne sont pas ceux recommandés par Vélo Québec;
- les supports sont ancrés au sol adéquatement;
- six des huit vélos présents étaient cadenassés aux supports;

- les vélos n'étaient pas cadenassés adéquatement;

- les supports sont solidement ancrés sur la surface bétonnée;
- selon Mme Bédard, les incidents de vandalisme sont rares;

- il y a de la surveillance extérieure durant les pauses et une fenêtre du deuxième étage possède une vue sur le stationnement;

- 340 élèves n'ont pas droit au transport scolaire et plusieurs élèves utilisent le vélo lorsque le temps est beau;
- selon Mme Bédard, plusieurs élèves qui utilisent le stationnement vélo proviennent des rues à l'est de l'école. Ils doivent traverser devant l'école pour rejoindre le stationnement vélo. Cette situation semble moins sécuritaire à l'heure de pointe avec le débarcadère d'autobus et les nombreux véhicules qui circulent devant l'école;

- il n'y a aucune indication ni repère visuel pour indiquer le stationnement vélo.

2. Recommandations

Nature-Action Québec recommande :

- de maintenir le nombre de places entre 29 et 120 puisque, selon le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*, pour les établissements d'enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 place pour 10 à 40 employés;
- d'étudier la possibilité d'aménager un deuxième site de stationnement vélo à l'est de l'école afin d'éviter que les élèves traversent le débarcadère d'autobus devant l'école;
- d'installer des repères visuels pour le corridor cyclable ainsi que pour le ou les stationnements vélo;
- de distribuer de l'information sur l'utilisation des supports à vélo.

2.1 Site recommandé

Possibilité de site pour l'aménagement de stationnements vélo :

Emplacement : sur le terrain de l'école entre le mur Est et le stationnement des employés, près des fenêtres de la bibliothèque.

Accès : par le trottoir qui longe le débarcadère d'autobus. Il faudrait prévoir l'aménagement d'un sentier pour rejoindre l'emplacement.

Revêtement : sur gazon.

Nombre de places : environ quatre supports, soit 40 places, pourraient être déménagés à cet endroit.

Type de support : barrière.

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

- Râtelier de type CP-3 ou CP-7

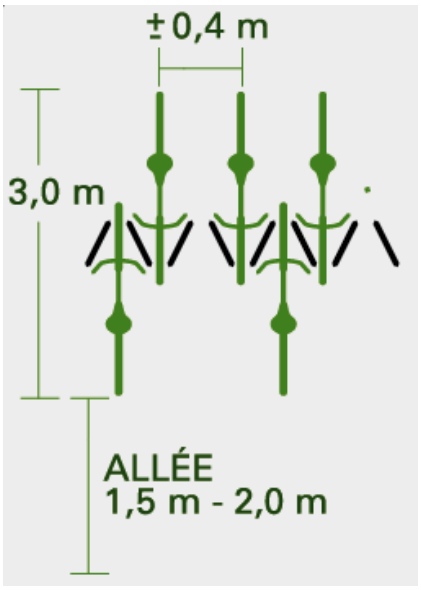

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos.

Surface d'ancrage : béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :
- facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- il supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :
- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).
Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).

4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons l'école de l'Envolée à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo, notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs; par contre, en cas de vol récurrent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

Mode d'emploi stationnements pour vélos :
www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

Annexes

a) Procédures pour l'acquisition de supports

Voici quelques pistes à explorer pour financer vos prochaines installations.

1. Le Fond ÉCO-IGA offre la possibilité de déposer une demande de financement pour tout projet qui vise la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement, incluant les transports durables. Pour être mis au courant du prochain appel à projets en janvier 2013, suivez le lien suivant : http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/2-projet-regulier/2-formulaires-projet-regulier/

2. Les caisses Desjardins offrent des dons et commandites. Pour une demande : http://www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/commandites/

3. La Fondation Jeunes-Projet offre une subvention d'un maximum de 500$ pour des projets de nature environnementale. Le projet doit être présenté et fait par les jeunes. Il y a donc une possibilité de faire participer des groupes sportifs ou environnementaux de l'école pour obtenir cette subvention. Visitez l'adresse suivante : http://www.jeunes-projet.qc.ca/dev/p_progrUMAV.php

4. Opération enfant soleil offre des subventions dont l'appel d'offre annuel se fait entre le 1er septembre et le 15 octobre. Visitez : http://www.operationenfantsoleil.ca/index.php/fr/demande-doctrois/informations-generales-et-periodes-dappel-de-projets

b) Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le cadenas en U est le modèle le plus recommandé.

- Attacher la roue avant avec le cadre au support.
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement.
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle).

Optimiser l'utilisation des râteliers :

Afin d'optimiser ce type de support, l'idéal est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous : le côté où se trouve le dispositif de verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

c) Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, parents et l'équipe-école sur cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

Annexe 2 - Les habitudes de transport à l'école de l'Envolée

Afin d'établir le portrait des habitudes de déplacement et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves au transport actif, un sondage a été réalisé en janvier 2013 auprès des parents de l'école de l'Envolée. Au total, 221 sondages ont été remplis visant les habitudes de déplacements de 308 élèves. Nous avons donc obtenu un taux de participation de 58%.

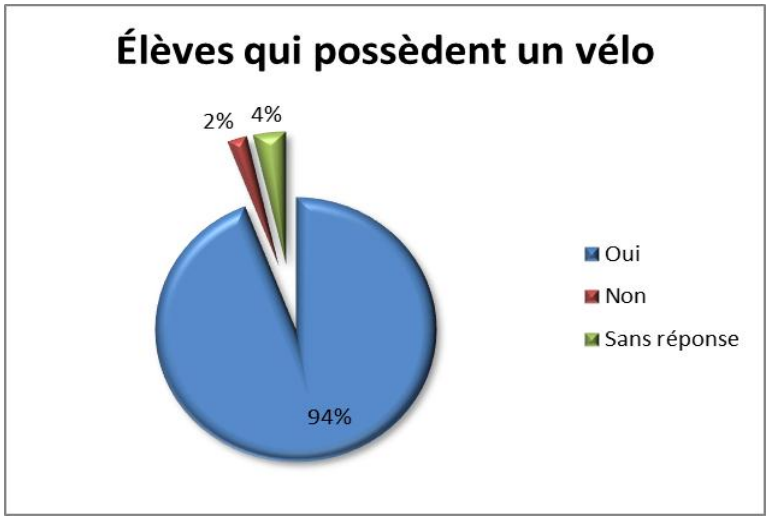

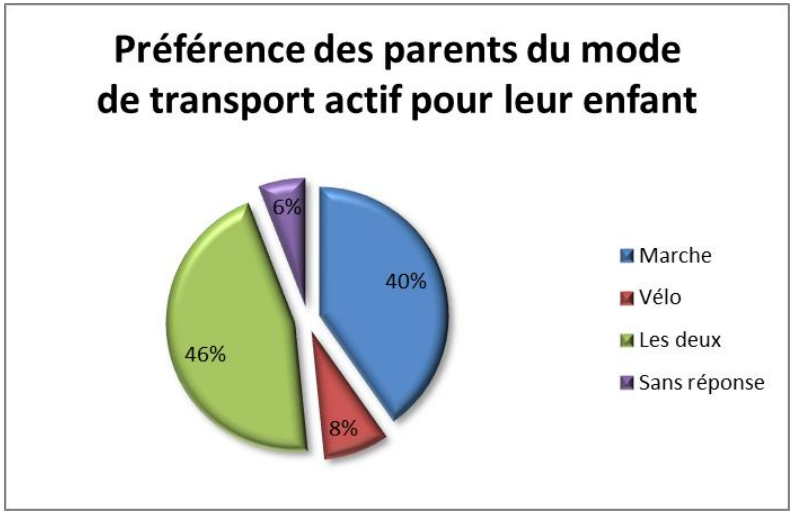

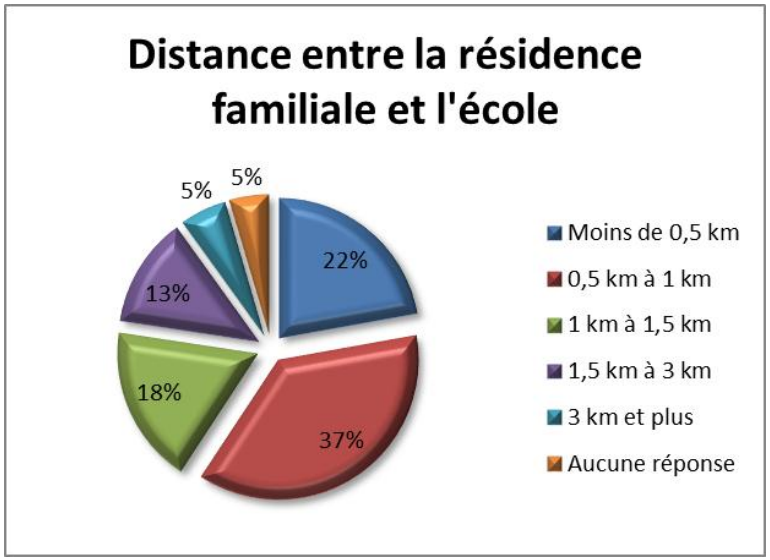

77% des élèves demeurent à moins de 1,5 km de l'école.

Mode de transport des élèves

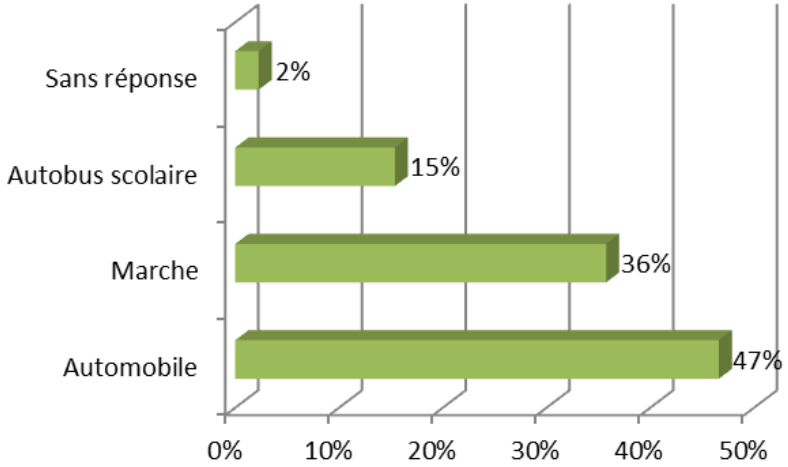

.

Mode de transport des parents

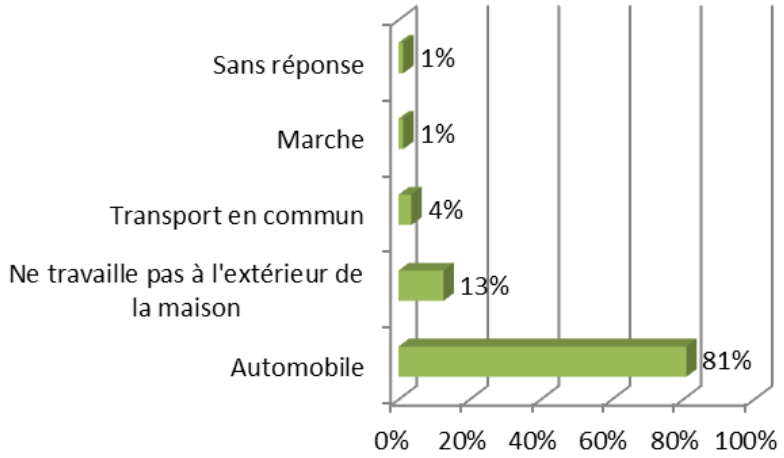

Raisons pour ne pas laisser son enfant se rendre à l'école en transport actif

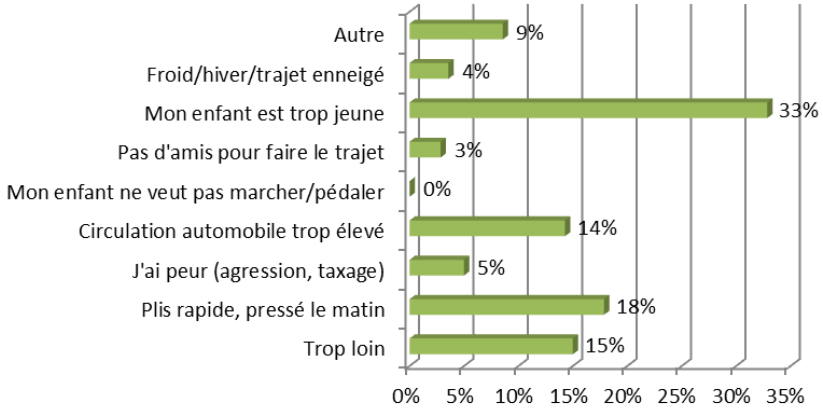

Intérêt des parents pour le transport actif si le trajet était mieux adapté et aménagé

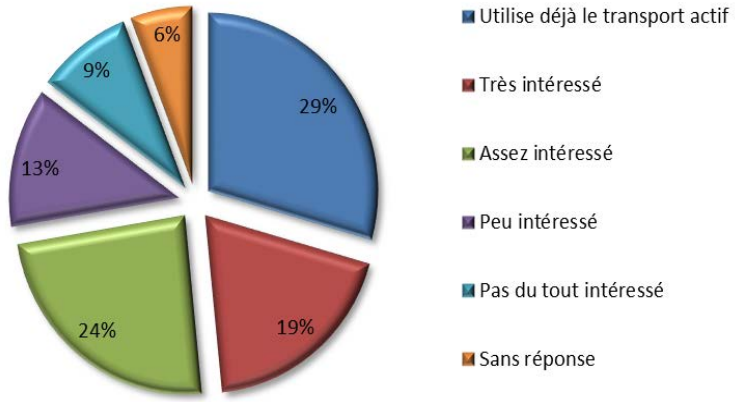

Annexe 3

CARTE ET LISTE DES ADRESSES PARENTS-SECOURS

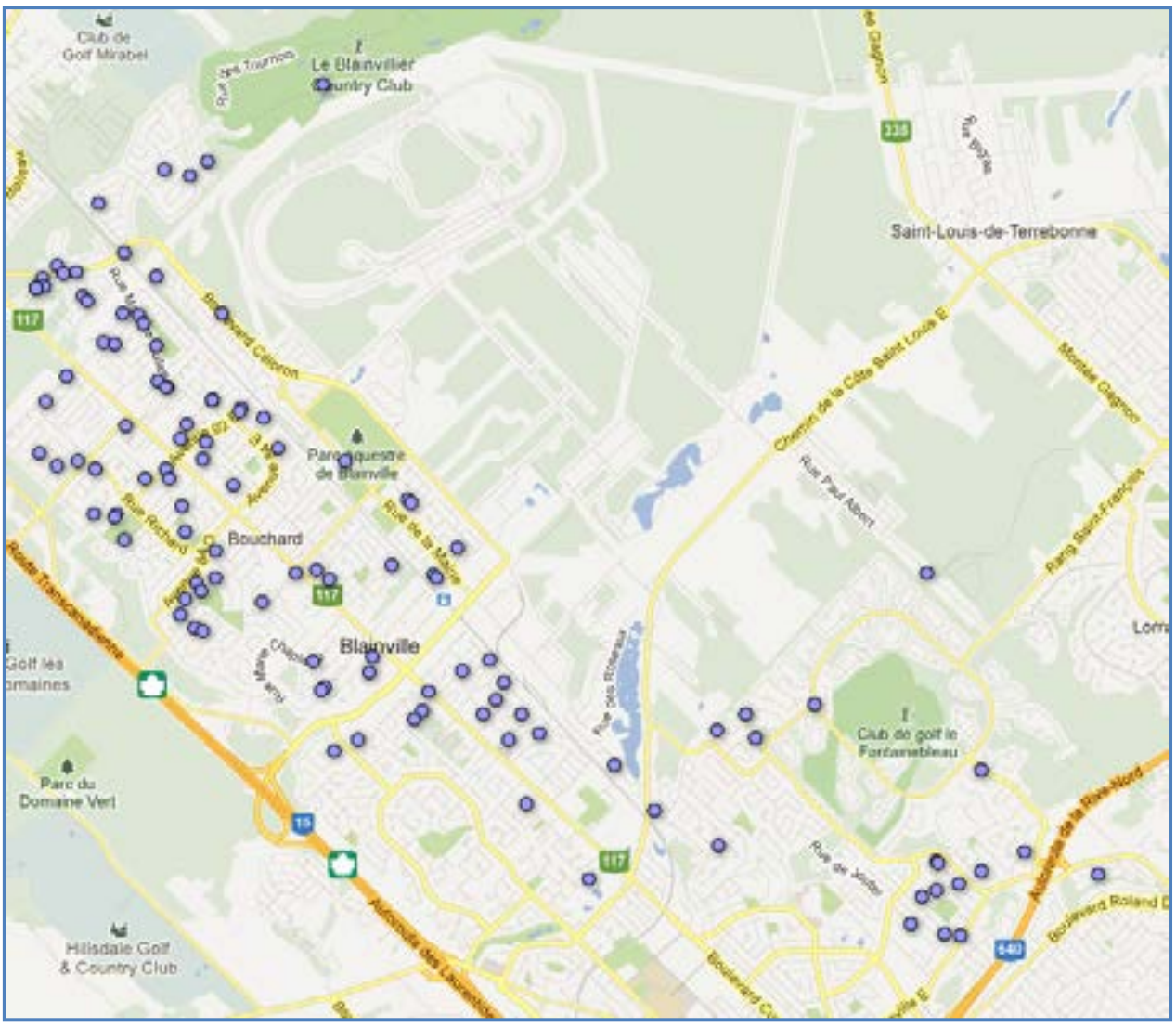

175, boul. de Fontainebleau, Blainville, J7B 1Y5	21, rue Dumont, Blainville, J7B 1G7
59, des Grives, Blainville, J7C 3M1	67, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9
72, rue de L'Artois, Blainville, J7C 4P8	142, boul. des Châteaux, Blainville, J7B 1K9
2, rue Michel-Duclos, Blainville, J7B 1N6	21, 46e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1L3
40, 46e Avenue Est, Blainville, J7C 1L2	50, rue de Talcy, Blainville, J7B 0A2
1, rue Claude-Jutras, Blainville, J7C 5K5	18, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9
39, rue Andrée, Blainville, J7C 3M3	35, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9
152, rue du Blainvillier, Blainville, J7C 4X9	1099, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8
1, rue George-Heriot, Blainville, J7C 0G9	43, rue des Verdiers, Blainville, J7C 5V5
1426, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4	1368, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3
5, 37e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z4	13, rue Marie-Hypolite, Blainville, J7C 4H7
21, 53e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1M7	5, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9
11, rue des Jonquilles, Blainville, J7C 2Z9	189, rue Paul Albert, Blainville, J7E 4H5

23, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7	89, 56e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1N2
31, rue Daniel, Blainville, J7C 1W2	717, rue Alcide-Sauvé, Blainville, J7C 5S9
21, des Camelias, Blainville, J7C 4T4	7, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9
27, rue des Chardonnerets, Blainville, J7C 6A4	59, des Ducats, Blainville, J7C 5B5
53, 39e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z1	37, 101e Avenue Est, Blainville, J7C 0J8
64, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7	5, rue Paul-Émile Borduas, Blainville, J7C 4W3
6, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P1	27, rue des Grives, Blainville, J7C 1Y8
25, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7	49, Jean Dallaire, Blainville, J7C 4T6
65, rue des Grives, Blainville, J7C 3M1	59, 101e Avenue, Blainville, J7C 4X5
26, rue Yvon-Cousineau, Blainville, J7B 1S5	49, rue des Forges, Blainville, J7C 1S1
1416, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5N8	5, rue des Nénuphars, Blainville, J7C 5V3
53, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1C3	16, 92e Avenue Ouest, Blainville, J7C 3T8
13, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9	7, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9
1032, rue de la Mairie, Blainville, J7C 3B7	26, rue Hector-Maisonneuve , Blainville , J7A 0A2
5, rue des Sorbiers, Blainville, J7C 5E4	34, Georges Hériot, Blainville, J7C 0G9
606, rue Frontenac, Blainville, J7C 3A4	20, rue Anne-Hébert, Blainville, J7C 4P1
1380, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3	1434, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4
1093, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8	88, Marie Chapleau, Blainville, J7C 1N1
26, rue du Voltigeur, Blainville, J7C 5P4	61, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7
1, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1Z7	18, rue des Deniers, Blainville,
35, chemin du Musée, Blainville, J7C 3Q7	37, rue des Girolles, Blainville, J7C 5W7
6, rue des Bolets, Blainville, J7C 5E8	87, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0G6
21, rue Ambroise-Filion, Blainville, J7B 1V1	1341, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R1
1247, rue Jacques-Desrosiers, Blainville, J7C 3B2	25, Jean Marc Dansereau, Blainville,
67, rue Bruchési, Blainville, J7B 1C5	18, 66e Avenue Est, Blainville, J7C 1P3
25, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5P3	1402, boul. Céloron, Blainville, J7C 5N8
1301, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6	747, boulevard du Curé-Labelle, Blainville, J7C 2K2
94, 56e Avenue, Blainville, J7C 1N1	37, rue Paul-Mainguy, Blainville, J7C 5S7
27, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P2	1180, rue Vianney, Blainville , J7C 3P9
42, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 4Z7	19, de Vaudreuil, Blainville, J7C 4A8
25, rue De Vaudreuil, Blainville, J7C 4A4	103, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1H7
265, rue de la Sarre, Blainville, J7B 1Y6	17, rue Louise-Carrier, Blainville, J7C 4R2
47, rue Jean Marc Dansro, Blainville, J7C 4M3	28, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R4
15, rue Françoise-Loranger, Blainville, J7C 4W6	12, rue de Varennes, Blainville, J7B 1H9
8, 70e Avenue Est, Blainville, J7C 1R3	1207, boul. Céloron, Blainville, J7C 4Z1
33, rue des Dinars, Blainville, J7C 5R3	34, 46e Avenue Ouest, Blainville,
1365, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6	72, rue Montcalm, Blainville, J7C 2R6
26, rue de Sorel, Blainville, J7B 2A2	1, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5L2
71, rue des Liards, Blainville, J7C 0C4	48, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9
40, rue Marcel-Vidal, Balinville, J7C 5M9	39, rue Yves-Tessier, Blainville, J7C 5W9
1251, rue Richard, Blainville, J7C 3J5	14, rue Marcel-Dubé, Blainville, J7C 4W4
44, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R6	8, rue de Cherbourg, Blainville, J7C 5K1
8, 69e Avenue Est, Blainville, J7C 1R1	2, rue Albert-Dreux, Blainville, J7C 4Z6
10, 54e avenue Ouest, Blainville, J7C 1M9	13, rue de la Charente, Blainville, J7C 4M4
35, place Louis-Hémon, Blainville, J7C 3L5	

Annexe 4

FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT

À côté de chaque acteur, indiquer le nom de la ou des personnes ainsi que la date de la rencontre

Diffusion du plan de déplacement :
École :_ Transmis_le__/__/20XX____par _____
au CÉ__du__/__/_____

Personne ressource école : _____
Autorités municipales :_____
Commission scolaire : _____
Service de police :_____
Autre(s) : _____

Adoption du plan de déplacement par les partenaires (date) : _____

Suivi des recommandations : rencontres et discussions ou demandes :
Conseil d'établissement :_____
Avec groupe de parents :_____
Avec les autorités municipales :_____
Avec la commission scolaire : _____
Avec le service de police :_____
Autre(s) : _____

Interventions en aménagements pour favoriser la marche et le vélo :
Aux abords de l'école :_____
_____
_____

Nombre de supports à vélo : _____
Achetés par (ex. commission scolaire, école) : _____Date :_____
Installés par (ex. la commission scolaire) : _____Date : _____

Activités de sensibilisation et de mobilisation en lien avec le transport actif planifiées ou réalisées :
- Avec les élèves :_____
- Avec les parents :_____
- Avec l'équipe-école : _____
- Autre(s) : _____